

Émile DURKHEIM (1904)

# “ Cérémonies nuptiales en Algérie ”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jmt\\_sociologue@videotron.ca](mailto:jmt_sociologue@videotron.ca)

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: [http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/index.html](http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Émile Durkheim (1904)

“ Cérémonies nuptiales en Algérie ”

Une édition électronique réalisée à partir d'un texte d'Émile Durkheim (1904), « Cérémonies nuptiales en Algérie. » Texte extrait de la *l'Année sociologique*, n° 7, 1904, pp. 435-436. Texte reproduit in *Émile Durkheim, Textes. 3. Fonctions sociales et institutions* (pp. 113 à 115). Paris: Les Éditions de Minuit, 1975, 570 pages. Collection: Le sens commun.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter, 8.5'' x 11'')

Édition complétée mercredi, le 16 octobre 2002 à Chicoutimi,  
Québec.



# “ Cérémonies nuptiales en Algérie ”

---

par Émile Durkheim (1904)

Une édition électronique réalisée à partir d'un texte d'Émile Durkheim (1904), « Cérémonies nuptiales en Algérie. » Texte extrait de la *l'Année sociologique*, 7, 1904, pp. 435-436. Texte reproduit in *Émile Durkheim, Textes. 3. Fonctions sociales et institutions* (pp. 113 à 115). Paris: Les Éditions de Minuit, 1975, 570 pages. Collection: Le sens commun.

Dans ce petit livre, les rites nuptiaux usités sur les différents points de l'Algérie sont analysés avec un soin et une précision que n'ont pas toujours les ouvrages du même genre <sup>1</sup> ; de plus, surtout dans les notes, l'auteur ne craint pas de comparer les pratiques algériennes à celles qui ont été observées chez d'autres peuples.

Deux conclusions nous paraissent se dégager de cette étude. La première est tirée par l'auteur lui-même : c'est qu'en Algérie les cérémonies du mariage

---

<sup>1</sup> Gaudefroy-Demombynes, *Les cérémonies du mariage chez les indigènes de l'Algérie. Notes de sociologie maghrébine*. Paris, 1901.

ont un caractère archaïque très accusé : elles sont riches en survivances. La plupart sont, par leurs origines, bien antérieures à l'établissement de la civilisation islamique, et se rattachent aux anciennes religions populaires. De là une assez grande diversité : « Si l'on quitte l'étude du Coran et des livres de la doctrine pour entrer dans la vie même des hommes.... on s'aperçoit que l'uniformité imposée par l'Islam n'est qu'apparente et que les peuples n'ont point oublié leurs anciens dieux. »

En second lieu, ce travail met bien en évidence le caractère religieux du commerce des sexes, même chez des peuples relativement avancés. Des faits nouveaux sont apportés à l'appui de cette thèse que nous avons bien souvent soutenue ici même. Le mari est traité comme un être sacré ; il est appelé le sultan. On suppose qu'il a des vertus et des privilèges particuliers ; il est au-dessus de tous. La mariée participe au même caractère. Elle siège sur une sorte de trône. Elle ne doit pas toucher le sol ; mais est emportée sur le dos d'une juive dans la chambre nuptiale, tout comme, dans d'autres pays, la jeune fille, parvenue à la puberté, ne communique avec le reste du monde que par l'intermédiaire d'une esclave. Les bains auxquels elle est astreinte sont une autre preuve de son caractère religieux. D'ailleurs, on trouve des traces évidentes du tabou des fiancés et du tabou des beaux-parents. On peut se demander si la *morgengabe*, que l'on retrouve dans ces sociétés, n'a pas elle-même une signification religieuse. Et c'est très vraisemblablement à cette origine que doivent être rattachées les cérémonies du rapt dans lesquelles notre auteur, après tant d'autres, ne voit que des survivances du mariage par enlèvement.

Enfin, il est intéressant de remarquer à propos de ces usages algériens avec quelle facilité les rites utilitaires se compliquent de pratiques qui sont observées, non parce qu'ils paraissent être des moyens nécessaires pour arriver à un résultat désiré, mais simplement pour le plaisir de les pratiquer. Par-dessus ces cérémonies dont l'objet est d'assurer le bonheur du mariage, d'éloigner les mauvais esprits, etc., il y en a une multitude d'autres qui n'ont pas d'objet du tout, tournois, luttas, *fantasia*, dépenses de toutes sortes, etc. Quand une grande activité collective est soulevée, elle ne se renferme pas dans les bornes 'marquées par le but qu'elle poursuit ; elle s'étend au-delà, par simple besoin de s'affirmer, de se répandre, se joue en des combinaisons qui ne servent à rien ; c'est-à-dire qu'elle devient esthétique sans qu'il soit possible de marquer un point précis à partir duquel elle prend ce caractère.

Fin de l'article.